



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COVID19 - Vaccination : les personnes âgées de plus de 75 ans
pourront se faire vacciner dès le lundi 18 janvier dans la Seine-Maritime**

Très mobilisée dans le cadre du lancement de la vaccination, la Normandie montre de premiers résultats prometteurs. Depuis le 4 janvier, la campagne mise en place dans la région a ainsi permis de vacciner 18 971 personnes parmi les publics prioritaires. Lundi 18 janvier, une nouvelle étape sera franchie avec l'ouverture de la vaccination aux personnes de plus de 75 ans. Dans la Seine-Maritime, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire aux côtés de l'ARS de Normandie et de la Préfecture, les personnes de plus de 75 ans vivant à domicile dans le département seront accueillies dans 15 centres de vaccination, dont 7 nouveaux sites.

Les centres de vaccination dans la Seine-Maritime ouverts aux personnes de plus de 75 ans

En plus des centres déjà en fonctionnement dans la Seine-Maritime, 7 nouveaux centres ouvriront dès le lundi 18 janvier, grâce à la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire : ARS, Préfecture, collectivités locales, professionnels de santé libéraux, pharmaciens, établissements de santé et SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Agglomération de ROUEN	
CHU ROUEN - BATIMENT AUBETTE	47 Boulevard Gambetta à Rouen
CHU ROUEN – site de Saint Julien*	Rue Chevreul au Petit Quevilly
Cabinet médical des Carmes*	Rue des Carmes à Rouen
Salle des fêtes de l'hôtel de ville de Sotteville*	Avenue Jean Jaurès à Sotteville
Salle des Halettes de Duclair*	Place du Général de Gaulle à Duclair
LILLEBONNE	
Centre Hospitalier Intercommunal Caux Vallée de Seine	Avenue René Coty à Lillebonne
NEUCHÂTEL-EN-BRAY	
Centre Hospitalier de Neuchâtel-en-Bray	Route de Gaillefontaine à Neuchâtel-en-Bray
DIEPPE	
Centre Hospitalier de DIEPPE	Avenue Pasteur à Dieppe
ELBEUF	
Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf	4 rue du docteur Villers à Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Salle des fêtes de Saint-Aubin-lès-Elbeuf*	Rue Léon Gambetta à Saint-Aubin-lès-Elbeuf
EU	
Centre Hospitalier d'EU	2 rue de Cleves à Eu
FECAMP	
Centre Hospitalier de FECAMP (hall du RDC)	Avenue du Président François Mitterrand à Fécamp
LE HAVRE	
Groupe Hospitalier du Havre site de Monod	29 Avenue Pierre Mendès France à Montivilliers
Groupe Hospitalier du Havre site de Flaubert*	Bis rue Gustave Flaubert - Le Havre
Salle des fêtes de Bléville*	Rue Pierre Farcis – Le Havre

*nouveaux sites

Prises de rendez-vous et accueil du patient

Chaque personne âgée de plus de 75 ans dans la Seine-Maritime recevra une information de la part de l'Assurance Maladie par courrier et/ou mail.

Les rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche du domicile des personnes ne pourront être pris que sur Internet ou par téléphone. Tous les centres et les modalités seront détaillés sur le site sante.fr et sur le site de l'ARS Normandie. Il n'est donc pas possible de venir dans ces centres sans avoir pris rendez-vous au préalable.

En plus des plateformes internet de prise de RDV accessibles dès ce 14 janvier à partir de 14h (Doctolib, KelDoc ou Maïa en fonction du centre – renseignements sur : sante.fr ou le [site internet de l'ARS](#)), un numéro de téléphone régional est mis en place : le 02 79 46 11 56 accessible dès ce jeudi 14 janvier 14h puis de 8h à 18h 7j/7.

Sur place, le jour du rendez-vous, la personne, munie de sa carte vitale et d'une pièce d'identité, devra répondre à un questionnaire pour s'assurer qu'elle ne présente pas de contre-indication. En cas de nécessité ou de doute, le patient pourra consulter le médecin présent dans le centre.

Pour rappel, sont actuellement éligibles à la vaccination :

- . Les personnes âgées en EHPAD ou en unité de soin de longue durée.
- . L'ensemble des professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- . Les pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- . Les aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- . Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées.

Et à compter du lundi 18 janvier, seront éligibles les personnes de plus de 75 ans n'étant pas en établissement mais à domicile.